

10 étapes pour devenir examinateur de l'IB

Programme du diplôme

Programme à orientation professionnelle

Programme d'éducation intermédiaire

1 Statut de recrutement par matière

Veillez vérifier les matières pour lesquelles nous recrutons des examinateurs de l'IB. Des informations à jour sont disponibles sur le site Web de l'IB : www.ibo.org/fr/examiners.

2 Politique de l'IB en matière de recrutement

Lisez la politique de l'IB en matière de recrutement avant de commencer le processus de candidature pour vous assurer de répondre aux exigences requises.

3 Formulaire de candidature

Si vous travaillez ou avez travaillé dans un établissement scolaire ou une université, au moins l'une des personnes citées en référence doit occuper un poste à responsabilités au sein de cette institution, par exemple celui de coordonnateur de l'IB, de chef d'établissement, de directeur adjoint ou de directeur du corps enseignant.

4 Références

Si l'IB décide de donner suite à votre candidature, nous vous demanderons de fournir des références.

5 Résultat de la candidature

Après réception et examen de toutes les références, l'IB vous enverra un courriel contenant le résultat de votre candidature.

6 Formation préparatoire obligatoire

Si votre candidature est retenue, vous devrez suivre une formation préparatoire qui présente le rôle d'examineur et les systèmes de l'IB. Vous devrez compléter cette formation pour que votre compte d'examineur de l'IB puisse être créé.

7 Compte d'examineur de l'IB

Une fois que l'IB aura créé votre compte d'examineur, vous pourrez accéder aux systèmes de l'IB et notamment aux formations des examinateurs de l'IB spécifiques à chaque matière.

8 Indication de ses disponibilités pour participer à la notation

Veillez noter qu'il sera nécessaire d'indiquer vos disponibilités pour participer à la notation lors de chaque session d'examens. Chaque année au mois de septembre, tous les examinateurs de l'IB reçoivent un courriel d'inscription pour les sessions d'examens de l'année suivante.

9 Objectifs de notation

Seuls les examinateurs de l'IB qui auront indiqué être « disponibles pour la notation » seront contactés lors de l'attribution des objectifs de notation. Veillez noter que l'IB ne peut pas garantir l'attribution de travaux de notation à tous les examinateurs.

Accomplissement des objectifs de notation

Une fois que vous aurez accepté les objectifs de notation, vous devrez terminer le travail de notation dans les délais prescrits et selon les normes de notation définies par l'examineur principal. Rappelez-vous que chaque travail correspond à un élève dont l'avenir peut dépendre de la qualité de votre notation.

10

